

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Nombre de délégués en exercice 70  
Nombre de délégués présents 41

REPUBLIQUE FRANCAISE

Réunion 205

**EXTRAIT DU REGISTRE n° 205-3**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES**  
**DU CROULT ET DU PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**REUNION DU COMITE SYNDICAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2012**

L'an deux mille douze, le vingt-six septembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire de la Commune de Louvres. Présents : M. Antoine SERRANO (Commune d'Arnoville), MM. Gilles MENAT et Jean-Claude LAINÉ (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), MM. Michel LACOUX et Gilles BELLOIN (Commune de Bouffémont), M. Patrice FOGLIA (CAVAM), M. Paul Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Vicenté PASTOR et Gilbert ROUSSEAU (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Pierre GRESSIER (Commune d'Ezanville), MM. Alain MARTIN et Michel MAGNE (Commune de Fontenay-en-Parisis), M. Bernard PICQUET (Commune de Garges-Lès-Gonesse), MM. Gérard GREGOIRE et Michel JAURREY (Commune de Gonesse), M. Guy MESSAGER, Maire (Commune de Louvres), Mme Christiane TOMKIEWICZ et M. Alain BESSE (Commune de Mareil-en-France), M. Robert DESACHY (Commune de Le Mesnil-Aubry), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsault), Mme Michèle BACHY (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Serge DRAGO et Mme Marie-Sylvaine NAVILLOD (Commune de Roissy-en-France), M. Roger GAGNE (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET et Joël VANDERSTIGEL (Commune de Saint-Witz), M. Christian KATCHIKIAN (Commune de Sarcelles), Mme Bérengère NATIVITE et M. Philippe TRINQUET (Commune de Le Thillay), M. Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Mme Christine PASSENAUD et M. Dominique KUDLA (Commune de Villeron), MM. Serge LOTERIE et Roland BAUER (Commune de Villiers-Le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Serge LOTERIE, délégué de la commune de Villiers-Le-Bel.

**OBJET :**

**Versement de la redevance pollution pour usages domestiques de l'eau à l'Agence de l'Eau de Seine-Normandie**

Madame Geneviève RAISIN, Vice-Présidente et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article 14-1 de la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution et plus particulièrement son article 14, abrogé par la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006,

**Vu** le décret n° 75-996 du 28 octobre 1975 portant application de l'article 14-1, et plus particulièrement son article 11,

**Vu** l'arrêté du 28 octobre 1975 et plus particulièrement son article 17 modifié par l'arrêté du 23 décembre 1996 en son article 6, à ce jour en vigueur,

**Vu** l'état récapitulatif des trop-perçus produit par l'agence de l'eau en 2003,

**Vu** l'état récapitulatif des moins-perçus produit par l'agence de l'eau en 2007,

**Considérant**, dans un souci d'équité de traitement des communes, le choix pour le SIAH de prendre en charge les moins-perçus au lieu et place des collectivités organisatrices du service d'eau potable,

**Considérant** la prévision budgétaire des crédits au sein de la décision modificative n° 2 en eaux usées,

**Délibération n° 205-3**

**Objet : Versement de la redevance pollution pour usages domestiques de l'eau à l'Agence de l'Eau de Seine-Normandie**

**Le Comité Syndical, après examen, décide :**

- **D'approuver** le versement d'une somme de 565 955 € à l'agence de l'eau de Seine-Normandie sur le budget eaux usées 2012,
- **De procéder à un échelonnement** du versement sur quatre années,
- **D'inscrire** les crédits au sein de la décision modificative n° 2 en eaux usées, article 6718,
- **Et d'autoriser** le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le  
et de la publication le

*Signé*

Guy MESSAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages  
pour extrait conforme,  
Guy MESSAGER,

*Signé*

Président du Syndicat,  
Maire de Louvres